

Dossier d'autorisation d'urbanisme

0340352100034

- Hérault

Type

Declaration prealable

État

Autorisé

Autorisation

28/01/2022

Surface créée

7 m²

Surface démolie

0 m²

Logements créés

-

Consulter la fiche actualisée

Scannez le QR code pour ouvrir la fiche publique du permis sur RegistreDesPermis.fr.



Export généré le 15/08/2026 à 08:42 depuis RegistreDesPermis.fr.

Les informations proviennent de données publiques importées et retraitées. Elles doivent être vérifiées auprès des sources administratives officielles avant toute décision engageante.

Synthèse du dossier

Référence	0340352100034
Type	Declaration prealable
État d'avancement	Autorisé
Nature du projet	Nouvelle construction
Destination	Service public ou intérêt collectif
Demandeur	COOP. ELECTRIQUE DE ST-MARTIN-DE-LONDRES
SIREN / SIRET	775588460 / 77558846000029

Dates du dossier

Dépôt	01/01/2021
Autorisation	28/01/2022
Décision	28/01/2022
Ouverture chantier	-
Achèvement travaux	-
Prise en compte autorisation	2022-02
Prise en compte ouverture chantier	-
Dernière mise à jour Sitadel	2022-02

Localisation

Adresse	-
Commune	(34035)
Département	Hérault (34)
Région	Occitanie (76)
Code postal	-
Parcelles cadastrales	-

Surfaces par destination

Destination	Avant	Créée	Démolie	Transformée	Issue transfo.
Habitation	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Locaux	0 m ²	7 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Commerce	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Agricole	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Service public	0 m ²	7 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²

Logements

Total créés	-	Individuels créés	-
Collectifs créés	-	Démolis	-
1 pièce créé	-	2 pièces créés	-
3 pièces créés	-	4 pièces créés	-
5 pièces créés	-	6 pièces et plus créés	-
Logements sociaux	-	Logements PTZ	-

Codes métier et interventions

Type de dossier source	Déclaration préalable
Statut source	Autorisé
Nature déclarée	Nouvelle construction
Nature complétée	Nouvelle construction
Destination principale	Service public ou intérêt collectif
Zone opérationnelle	Hors zone ou non renseigné
Type principal logements créés	-
Type de transformation	-
Piscine	-
Garage	-
Extension	Non
Surélévation	Non

Source

Jeu de données	data.gouv.fr
Ressource	8f23d65f-7142-4ac5-94c1-077b028255bf
Première importation	19/05/2026 10:04
Dernière observation	02/08/2026 03:49

Propriétaires et sociétés liées

Société / personne	SIREN	Lien identifié
COOP. ELECTRIQUE DE ST-MARTIN-DE-LONDRES (CESML)	775588460	Société du permis
810402743	810402743	Commissaire aux comptes titulaire
R2M AUDIT	814844718	Commissaire aux comptes titulaire
ROMAIN JEAN-FRANCOIS MORALES	-	Directeur Général
JEAN-MARIE GASTON MORALES	-	Président de SAS
SAS OLIVER ET ASSOCIES	399067230	Commissaire aux comptes suppléant
DAMIEN FRANÇOIS-MARIE CREPIN	-	Directeur Général
JEAN-BAPTISTE OLIVER	-	Président de SAS
ALEXANDRE DENIS EMILE BOUDET	-	Administrateur
FRANCOISE JEANNE-MARIE JULIEN (MALAFOSSE)	-	Administrateur
JEAN-MARC PIERRE MARIE RAVAILLE	-	Administrateur
PHILIPPE JEAN LAURENT PEYTAVY	-	Administrateur
FRANCOIS MARTINEZ	-	Commissaire aux comptes suppléant
OLIVIER CHRISTIAN GILBERT DUBRAY	-	Directeur Général

Les données affichées proviennent des sociétés, relations et dirigeants déjà synchronisés en base locale. Les pourcentages de détention ne sont pas disponibles dans l'API publique utilisée.

Avertissement sur les données

Cet export est un document de consultation généré par RegistreDesPermis.fr à partir de données publiques d'urbanisme importées, normalisées et mises en forme.

Malgré les contrôles réalisés, certaines informations peuvent être absentes, incomplètes, mal codées dans la source, modifiées après import ou interprétées différemment par l'administration compétente.

Les dates, surfaces, logements, demandeurs, références cadastrales, coordonnées et sociétés liées sont fournis à titre informatif. Ils ne remplacent pas les arrêtés, dossiers administratifs, plans, actes notariés, informations cadastrales officielles ou consultations auprès de la mairie compétente.

Avant toute décision opérationnelle, juridique, commerciale ou financière, il convient de vérifier les informations auprès des sources officielles et, si nécessaire, auprès d'un professionnel qualifié.